

LA TOUVRE

n°11

Été
2005



Semestriel édité par le Syndicat Intercommunal
d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Touvre

**Programme
de réhabilitation** Page 2

Dossier :
**la qualité des eaux
de la Touvre** Page 3

**Les pollutions
domestiques** Page 5

**Du mieux sur le plan
piscicole** Page 6

La pêche Page 7

**La Touvre
en canoë** Page 8

**Avis
à la population** Page 8

Agenda Page 8



Vivre au fil de l'eau



Edito

L

ES.

Daniel OPIC,
Président du S.I.A.H.P. de la Touvre,
Adjoint au maire de Gond-Pontouvre,
Conseiller Régional

Le SIAHP de la Touvre :
89, rue Pasteur
16160 Gond-Pontouvre
Tél-fax : 05 45 38 16 71
siahp.touvre@wanadoo.fr



Après le programme de réhabilitation de la rivière, continuons nos efforts !

Le programme de réhabilitation des berges et du lit de la Touvre, mis en œuvre par le S.I.A.H.P. à l'automne dernier, a permis d'effacer en douceur les nombreux « désordres » existants. La Touvre a pu retrouver un visage beaucoup plus satisfaisant d'un point de vue tant hydraulique qu'environnemental.

CES efforts importants entrepris par les collectivités publiques, donc financés par nos impôts, doivent être poursuivis par les riverains. Sinon, les désordres réapparaîtront tôt ou tard, d'autant plus que le dépérissement des aulnes glutineux (60% des arbres sont touchés) fragilise la ripisylve^(*). Malheureusement, les raisons sont nombreuses pour expliquer que certains secteurs restent à l'abandon : propriétaire non déterminé, parcelles morcelées et difficiles d'accès, intervention nécessitant des moyens techniques ou financiers trop élevés...

Conscient de cette réalité, le S.I.A.H.P. a adopté un programme d'entretien des berges de la Touvre, déclaré d'intérêt général par arrêté préfectoral. Il s'inscrit dans la suite du programme de réhabilitation et porte sur les cinq prochaines années. Il ne s'agit pas de se substituer au riverain pour des interventions d'entretien courantes (élagage de branches basses, recépage, faucardage...)^(*). En revanche, le Syndicat pourra intervenir en cas de désordres importants perturbant les écoulements et ne pouvant être assumés par le propriétaire (arbres tombés dans l'eau suite à un coup de vent, embâcles^(*) volumineux...). Les interventions en rivière seront ainsi rationalisées, en privilégiant des actions préventives et périodiques plutôt que de

lourds travaux curatifs à moyenne échéance. L'action mise en œuvre constitue un acte d'engagement fort de la part des communes du SIAHP : Ruelle-sur-Touvre, Magnac-sur-Touvre, Touvre et Gond-Pontouvre.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le S.I.A.H.P. de la Touvre 89, rue Pasteur – 16160 Gond-Pontouvre tél/fax : 05 45 38 16 71 siahp.touvre@wanadoo.fr

() Les droits et devoirs du propriétaire riverain subsistent (voir encadré).*

LEXIQUE

* **Ripisylve** : végétation se développant naturellement au bord de la rivière et qui participe à son écosystème.

* **Embâcle** : ensemble d'objets (souvent du bois) qui s'amoncelle dans le lit d'un cours d'eau.

UNE RECONNAISSANCE

Les adhérents de l'association Charente Nature ont nommé en troisième place le S.I.A.H.P. de la Touvre pour le prix Gelée Royale, qui distingue les actions environnementales les plus exemplaires.



Ilots Moulin Neuf (Gond-Pontouvre). Avant.



Après.



Digue aux Seguins (Ruelle sur Touvre). Avant.



Après.



Seuil de Foulpougne (Gond-Pontouvre). Avant.



Après.

Devoirs du propriétaire riverain

« Le propriétaire riverain est tenu à un curage régulier pour rétablir le cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelles, à l'entretien de la rive par élagage et recépage de la végétation arborée et à l'enlèvement des embâcles^(*) et débris, flottants ou non, afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer la bonne tenue des berges et de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques. » Code de l'Environnement (article L215-14)

La qualité des eaux de la Touvre

Objet de l'attention des nombreux riverains ou pêcheurs, thème de nombreux débats suscitant parfois nostalgie et amertume, la qualité des eaux de la Touvre est un vaste sujet qui passionne tous les amoureux de la rivière. Nous vous proposons dans ces quelques pages un état des lieux, que nous avons voulu simple et objectif, sur la qualité de l'eau de la Touvre.

Le suivi physico-chimique de la Touvre

• Le dispositif de suivi

Depuis 1970, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, dans le cadre du R.N.B. (Réseau National de Bassin), assure le suivi de la qualité des eaux de la Touvre sur la commune de Gond-Pontouvre (pont de la D 737), en sortie de bassin versant, juste en amont de la confluence avec la Charente. Ces analyses d'eau sont couplées à un suivi quantitatif des débits effectué par la Diren (Direction Régionale de l'Environnement) à la station de jaugeage de Foulpougne (à Gond-Pontouvre). En 2002, le dispositif de suivi de la qualité de l'eau s'est vu complété par un protocole commun du conseil général et de la ComAGA.

• Bilan des analyses

Les résultats du suivi 1999-2003 (58 séries de mesures) mettent en évidence une qualité bonne ou très bonne pour la plupart des paramètres mesurés. On note cependant une qualité seulement passable du point de vue des matières azotées et des nitrates.

La bonne qualité globale de l'eau de la Touvre est toutefois à relativiser, car on sait que les eaux issues des résurgences karstiques^(*), (comme c'est le cas de la Touvre) sont naturellement épurées. Cette qualité exceptionnelle de la ressource, ajoutée au débit très important (moyenne annuelle de 13,9m³/s à Foulpougne) confère à la Touvre un formidable pouvoir d'autoépuration^(*) permettant de limiter les effets de la pollution. D'autre part, il est difficile de déduire une tendance générale dans l'évolution (depuis 10 ans) de ces différents paramètres: on ne peut pas parler d'une amélioration ou d'une dégradation de l'état de santé de la Touvre.

• Détail des différents paramètres analysés

En ce qui concerne les **nitrates**, issus principalement de l'activité agricole, les analyses indiquent une qualité d'eau passable au niveau de la station de référence sur la

principale source de la Touvre (le Bouillant). La concentration en nitrates diminue légèrement vers l'aval sous l'effet combiné de la dilution et de l'autoépuration^(*).

Les nitrates participent aux phénomènes d'eutrophisation^(*); ils constituent un apport de nutriments supplémentaires susceptibles de perturber les équilibres écologiques de la rivière. Par ailleurs, les nitrates, sous certaines

conditions, ont tendance à se transformer en nitrites ou en ammoniacque. Ces substances s'avèrent préjudiciables non seulement pour les potentialités biologiques de la rivière, mais également pour ce qui concerne l'activité aquacole.

C'est ainsi qu'à partir de la passerelle de Relette, en amont de Ruelle-sur-Touvre, les **nitrites** sont décelés à côté des nitrates. Leur origine semble liée à des rejets urbains et/ou industriels.

Les nitrites sont par conséquent à l'origine d'une qualité seulement passable pour les matières azotées sur le cours principal de la Touvre.

Les analyses effectuées sur la Touvre n'ont décelé aucune pollution par les **matières organiques**. La qualité des eaux est donc bonne du point de vue de ce paramètre. Le fort débit de la Touvre apparaît suffisant pour que ces intrants n'affectent pas sa qualité. Les matières organiques sont naturellement consommées par les organismes de la rivière, cette biodégradation consomme de l'oxygène. Ainsi, si la quantité de matière organique rejetée dans le milieu est importante, sa dégradation nécessitera une forte consommation d'oxygène, d'où une diminution du taux d'oxygène dissout (asphyxie des



L'ancienne usine Maumont.

poissons) et la production de substances toxiques. Sous l'effet de l'ensemble de ces modifications du milieu, les équilibres biologiques peuvent être perturbés et la qualité de l'eau altérée.

Comme pour les matières organiques, les analyses n'ont pas détecté de pollution imputable aux **matières phosphorées**. La qualité des eaux est donc bonne pour ce paramètre. Là encore l'important pouvoir de dilution permet de limiter la concentration de ce paramètre.

Les phosphates sont directement assimilables par la végétation aquatique et sont à l'origine des phénomènes d'eutrophisation^(*) quand il sont en de trop grande quantité dans le milieu.

• Au niveau des affluents de la Touvre

Les quatre principaux affluents de la Touvre: l'Echelle, le Petit Viville, la Font-Noire et le Ruisseau de Lunesse (voir la carte de la rivière du numéro 10) sont également suivis dans le cadre de ce dispositif.

Le petit Viville présente une qualité médiocre, la Font Noire et le Ruisseau de Lunesse ont une qualité passable, tandis que l'Echelle est de bonne qualité.

Le point sur les différentes sources de pollution de la Touvre



Quand la Touvre rencontre la Charente (à gauche)

Profitant du débit important et régulier de la Touvre, de nombreuses activités économiques se sont installées au fil du temps en bordure de la rivière (voir la carte du n°10). Aujourd'hui, ces usines représentent plus d'un millier d'emplois directs. La population du bassin versant est estimée à près de 40 000 personnes. Les abords de la Touvre sont fortement industrialisés et urbanisés, la rivière est donc très exposée au risque de pollution. C'est grâce aux efforts des différents acteurs du milieu et à l'évolution de la réglementation que la bonne qualité physicochimique des eaux de la Touvre a pu être maintenue.

La pollution d'origine agricole

Le karst^(*), et les bassins-versants du Bandiat et de la Tardoire sont largement cultivés. Or, les engrais (nitrates et phosphates) ou produits phytosanitaires (insecticides, herbicides, fongicides...), quand ils ne sont pas utilisés par la plante, peuvent être lessivés par les pluies et se retrouver sous forme dissoute dans les cours d'eau. Cette pollution diffuse est difficile à juguler.

> Pour lutter contre les pollutions d'origine agricole, une nouvelle réglementation départementale demande aux exploitants de ménager une bande enherbée ou arborée (ripisylve) le long des cours d'eau. Ce corridor constitue un filtre naturel limitant le flux de polluants.

• Les rejets industriels

Chacune des activités industrielles est réglementée par un arrêté préfectoral d'exploitation prescrivant des mesures visant à la protection de l'environnement : valeurs limites de rejets à respecter, mise en place d'un autocontrôle, plan de prévention des risques (contre la pollution accidentelle). Les usines sont contrôlées par la DRIRE (Direction régionale de l'industrie, la recherche et l'environnement) ; les piscicultures sont, quant à elles, contrôlées par la Direction Sanitaire et Vétérinaire.

Les Piscicultures

Il existe trois grandes piscicultures industrielles sur la Touvre : Viviers de France, Bellet et Villement. La Touvre constitue ainsi

un pôle de niveau national sur le plan de la production aquacole d'eau douce. Les rejets organiques générés par les élevages (féces) sont à l'origine d'un enrichissement excessif du milieu, d'où un risque d'eutrophisation^(*) et d'envasement.

> Ces dernières années, les pisciculteurs ont travaillé, en collaboration avec leurs fournisseurs, à l'amélioration de la digestibilité des aliments, ce qui a conduit à une diminution notable du flux de matières organiques rejetées à la rivière. Les efforts doivent être poursuivis.

Les Papeteries

La Touvre a un riche passé en ce qui concerne l'industrie papetière. Aujourd'hui, il demeure deux papeteries : Alamigeon et Veuze. Ces établissements peuvent être à l'origine de pollution organique pouvant entraîner un important développement de bactéries filamenteuses. Les usines sont par conséquent équipées d'un dispositif de traitement des effluents. En complément de la DRIRE, les papeteries sont contrôlées par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne qui s'assure de l'exactitude de l'autocontrôle.

> Les Papeteries de Veuze ont mis en œuvre en 2003, avec l'aide notamment de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, une nouvelle station d'épuration. C'est ainsi que pour l'année 2003, les rejets de polluants ont été divisés par dix. Ceci représente une grande amélioration pour remédier aux altérations observées sur le « plateau de Magnac ». Cependant, il convient de souligner que la mise au point et la conduite de ce nouveau procédé sont délicates. Depuis quelques semaines, il semblerait que la situation se soit améliorée.

La D.C.N. Equipements Navals

La D.C.N. emploie de nombreux composés chimiques pour le traitement de surface des pièces fabriquées dans l'usine. Ces produits sont récupérés et traités par une station d'épuration spécifique avant rejet dans la rivière. Des prélèvements quotidiens permettent de contrôler l'absence de rejet polluant dans la Touvre. Les huiles de coupe des ateliers de travail des métaux sont, quant à elles, récupérées et traitées par des entreprises spécialisées en traitement de déchets.

L'usine d'eau potable du Pontil

Dans le cadre de la modernisation de l'usine d'eau potable, la ComAGA a pour objectif de traiter les eaux de lavage des filtres à sable de l'usine avant rejets dans la Touvre.

> Les sources de la Touvre constituent la principale ressource en eau potable de l'agglomération du Grand Angoulême. Dans le cadre de la révision de la procédure périmètres de protection des sources, la ComAGA va lancer, en 2005,

une étude environnementale afin de réaliser un inventaire des risques de pollution sur le bassin versant alimentant la Touvre. De plus, afin de sécuriser l'alimentation en eau potable, la ComAGA va également étudier la possibilité de suivre la qualité de l'eau des sources de la Touvre, en mettant en place une station d'alerte.

• Les pollutions d'origines domestiques

La quasi-totalité des habitations en bordure de la Touvre est raccordée à une station d'épuration.

> La ComAGA, qui a compétence en matière d'assainissement, possède une équipe spécifiquement chargée du contrôle des branchements aux réseaux.

• Pollution provenant du ruissellement sur les surfaces imperméabilisées

Après chaque précipitation, le ruissellement de l'eau sur les surfaces non infiltrantes, comme les routes ou les parkings, mobilise différentes matières polluantes (hydrocarbures, matières organiques, plomb, phosphore, azote) existant sur ces surfaces. Il est difficile de lutter contre ce type de pollution très diffuse.

• Les pollutions accidentelles

Par définition, celles-ci sont difficilement prévisibles. Elles peuvent être d'origine industrielle ou provoquées par un accident de la circulation routière. Les pompiers font chaque année environ 4 à 5 interventions sur la Touvre où ses affluents.

Il est rappelé que si vous détectez une pollution, vous devez contacter au plus vite le Conseil Supérieur de la Pêche (basé à Gond-Pontouvre) au 05 45 22 77 83 ou les pompiers.

Lexique

* **Eutrophisation** : Processus résultant du rejet en excès dans le milieu de sels minéraux (nitrates, phosphates) et provoquant une prolifération de la végétation aquatique entraînant de graves déséquilibres écologiques : diminution du taux d'oxygène, développement d'algues et de bactéries filamenteuses, formation de gaz toxiques...

* **Autoépuration** : Ensemble des processus biologiques, chimiques et physiques permettant à un écosystème aquatique équilibré de transformer ou d'éliminer les substances (essentiellement organiques) qui lui sont apportées (pollution).

* **Résurgences karstiques, karst** : Un karst est une formation carbonatée partiellement dégradée, et donc perméable. Le karst de la Rochefoucauld au travers duquel s'infiltrait l'eau des précipitations, mais également celle du Bandiat et de la Tardoire, alimente les « sources », ou plus exactement les résurgences de la Touvre.

Les pollutions domestiques

La pollution de l'eau par les produits phytosanitaires (pesticides) et les nitrates est particulièrement préoccupante en France. Bien sûr, l'agriculture et l'industrie en sont en partie responsables, mais nous devrions tous y réfléchir, car nous sommes tous des pollueurs en puissance et nos comportements individuels peuvent avoir localement un impact important.

A chaque activité sa pollution

Part de responsabilité des rejets vers le milieu naturel		
	Nitrates	Phosphore
Activité agricole	55 %	25 %
Activité domestique	35 %	50 %
Activité industrielle	10 %	25 %

(Le pourcentage indiqué pour l'activité domestique prend en compte l'assainissement des eaux usées urbaines).
Source : Ministère de l'Ecologie et du développement durable.

Sur les parcelles agricoles, les eaux de drainage ou de ruissellement lessivent les excès d'engrais et contiennent une gamme très variée de produits phytosanitaires. Les eaux résiduelles des agglomérations sont enrichies en azote, matières organiques, détergents qui libèrent le phosphore. Les eaux résiduelles industrielles contiennent une variété de produits minéraux et toxiques qui pourront agir comme polluants de façon plus directe.

Au jardin

Les pesticides, même naturels, ne sont pas des produits anodins : effet néfaste sur les organismes « utiles » (abeilles, vers de terre...), perturbation des équilibres écologiques, risque de pollution de l'eau. Pour éviter les traitements inutiles, il faut surveiller l'état des plantations et connaître les symptômes causés par les maladies, les insectes et autres parasites. Les techniques sans produit sont à privilégier : désherbage naturel (binage, paillage), choix de variétés résistantes, ramassage, piégeage...



Lavandières

Lorsque l'on doit traiter, il faut acheter des produits portant la mention « emploi autorisé dans les jardins », (ce qui ne veut pas pour autant dire qu'ils sont sans effet pour l'environnement). L'utilisation de produits multi-usages est rarement justifié.

Pour limiter les risques de pollution :

- Evaluer exactement les surfaces ou les plantes à traiter ;
- Ne préparer que la quantité nécessaire ;
- Utiliser du matériel d'application adapté ;
- Traiter au bon moment : jamais en cas de forte chaleur, de vent ou de pluie ;
- Ne pas traiter au désherbant chimique les zones imperméables (terrasses, dallages, bitume...) ou à proximité des cours d'eau, des puits, caniveaux et fossés ;
- Ne pas jeter dans l'égout ou le fossé la bouillie qui reste dans l'appareil : la diluer dans le bidon et l'appliquer sur la culture traitée ;
- Rincer le bidon au moins 3 fois et utiliser l'eau de rinçage sur la culture traitée ;
- Les produits périmés ou non utilisés et les emballages doivent être déposés dans une déchetterie ou rapportés chez le distributeur.

Les engrais et fertilisants organiques (fumiers et composts) sont très riches en azote et en phosphore. Ils sont souvent utilisés en trop grande quantité par rapport aux besoins des plantes.

Les déchets verts (de taille, de tonte) ne doivent pas être jetés à la rivière.

Il convient, soit de les mettre dans son propre bac à compost, soit de les amener à la déchetterie.

L'été dernier, plusieurs riverains se sont fait réprimander par la Police de l'eau pour de tels actes.

A la maison

Réduisez la dose de détergent pour laver votre vaisselle ou votre carrelage : ils seront tout aussi propres et vous préserverez la santé des rivières. Utilisez de préférence des produits ménagers plus respectueux de l'environnement, par exemple des lessives sans phosphates.

Ne jetez pas n'importe où, car les détritiques que vous abandonnez dans la nature et dans la rue se trouveront tôt ou tard dans l'eau. Ne jetez pas vos huiles de vidange, huiles ménagères, peintures, herbicides et autres produits polluants dans le caniveau, le réseau d'eaux usées (évier), la fosse septique (toilettes), au fond du jardin ou dans un cours d'eau. Apportez-les à la déchetterie.

Quantité et qualité de l'eau

Comme vous le savez, la situation hydrologique est préoccupante dans la région. Les précipitations, depuis le mois de septembre, ont été très faibles et n'ont pas permis un remplissage suffisant des nappes. Les cours d'eau sont donc très bas, le débit de la Touvre (à Foulpougne) au 1^{er} juin était d'environ 7,5 m³/s contre 13 m³/s en moyenne à la même époque. Des mesures de limitation des usages ont donc été prises par arrêté préfectoral, et il a été demandé à chacun de faire preuve de civisme pour limiter sa consommation en eau. Par ailleurs, les agriculteurs ont anticipé la sécheresse en privilégiant des cultures moins « gourmandes » en eau.

Les branchements à l'égout, la construction de fosses septiques doivent être conformes à des règles techniques précises.

Lavez votre voiture dans une station spécialisée : elle est équipée d'un dispositif de récupération des eaux de lavage.

Déchetterie à l'Isle d'Espagnac

ZI n°3 – avenue Maryse Bastié

Tél. : 05 45 69 30 70

Heures d'ouverture jusqu'au 14 octobre :

- en semaine : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h,
- le samedi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30

Fermée les dimanches et jours fériés.

Des sanctions pour les pollueurs

Le code de l'environnement prévoit les peines applicables aux pollueurs : L'auteur d'une pollution des eaux est passible d'une peine de 2 ans d'emprisonnement et de 76 000 euros d'amende (article L 216-6).

Le fait de réaliser une opération, une installation, des travaux ou des activités sans l'autorisation requise est passible d'une peine de 2 ans d'emprisonnement et de 118 000 euros d'amende (article L 216-8).

Du mieux sur le plan piscicole...

La bonne qualité physicochimique de l'eau d'une rivière n'implique pas forcément son bon état biologique. Le développement de la vie aquatique dépend également de l'état du lit (présence de végétation, habitats diversifiés, colmatage du fond...).

insi, si les analyses d'eau sont intéressantes pour connaître les origines de la pollution d'une rivière, l'étude de la faune qui s'y

A trouve à l'avantage de traduire l'état sanitaire global du milieu. Ainsi, parallèlement au dispositif d'analyse de l'eau, le Conseil Supérieur de la Pêche (C.S.P.) assure le suivi du peuplement piscicole de la Touvre. L'attention des agents est tout particulièrement portée sur la truite fario, espèce emblématique de notre rivière. Comme tous les salmonidés, les truites sont des poissons sensibles à la pollution et ont besoin d'une eau froide et bien oxygénée (voir fiche technique journal *La Touvre* n°5). Autant dire qu'elles trouvent dans la Touvre un écosystème qui leur convient parfaitement.

Pourtant, tous les « anciens » de la Touvre en conviendront, le peuplement de truites fario sur la rivière a considérablement diminué en une quarantaine d'années. Le temps où la rivière était « parée de truites et bardée d'anguilles et d'écrevisses » semble révolu. Avec la diminution de la population de truites, d'autres espèces se sont raréfiées, ou ont même disparu, telles le chabot, le vairon, la truite de mer (un individu a été pêché en septembre 2001 à Villement), le saumon atlantique (des tacons, jeunes saumons, auraient été capturés en 1999 également à Villement...). Le peuplement piscicole a évolué, ces espèces « nobles » ont laissé la place à des espèces moins polluo-sensibles :



chevesne, gardon, tanche... Par ailleurs, la loutre (mammifère piscivore) n'arpente plus la Touvre depuis les années 1970 et les écrevisses à pattes blanches ont laissé place à une population résiduelle d'écrevisses américaines.

L'activité humaine est, bien entendu, à l'origine de ces évolutions écologiques : dégradation de la qualité de l'eau, envasement du fond, développement de maladies, « surpêche »...

Les comptages des frayères^(*) à truites, réalisés d'années en années par les agents du C.S.P., ont permis d'observer une légère augmentation de la reproduction de truites depuis quelques années. Environ 150 frayères ont été observées sur la Touvre cette année, contre une centaine l'année dernière; les frayères les plus en aval se situant à Foulpougne. Sans préjuger du développement des alevins, ce constat est en soit très positif, d'autant qu'il est corroboré par l'observation, cette année, d'une reproduction de vairons et de chabots à Ruelle-sur-Touvre. Espérons que les efforts de chacun seront poursuivis, afin que cette dynamique prometteuse puisse se solder, à moyen terme, par la reconstitution de l'important peuplement salmonicole qui existait autrefois...

(*) Frayère: lieu de ponte des poissons et des batraciens (grenouille, crapaud, triton...), situé en eau douce ou saumâtre. Les truites frayent sur les graviers au fond du lit sous environ 30 cm d'eau.



Le martin-pêcheur, présent sur la Touvre, se nourrit d'alevins de truite et de petits poissons.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA QUALITÉ DES EAUX DE LA TOUVRE

Sites internet pour en savoir plus sur le sujet :

<http://www.eau-adour-garonne.fr>: site de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne où sont mis en ligne tous les résultats des analyses. Cliquer *qualité*.

<http://www.observatoire-environnement.org>: pour tout savoir sur l'environnement en Poitou-Charentes en général et sur les rivières en particulier ce site est incontournable! Il propose des cartes synthétiques, ainsi que des renvois vers d'autres sites.

<http://www.midi-pyrenees.ecologie.gouv.fr>: puis cliquer sur *veille hydrologique*, puis sur *débit des rivières*: choisissez le bassin de la Charente pour suivre jour après jour le débit de la Touvre.

<http://www.poitou-charentes.drivre.gouv.fr>: pour connaître l'action de la DRIRE avec également quelques informations sur les établissements industriels de la rivière.



Les gammarus constituent la principale source de nourriture de la truite.

Histoire de la pêche sur la Touvre

Ce n'est pas d'hier que l'on pêche sur la Touvre. Et parmi la pléiade de pêcheurs qu'elle a accueillie, un roi de France en personne a certainement été le plus célèbre.

Il nous est rapporté que le 30 mai 1526, à son retour de captivité à Madrid, François I^{er} participe à une partie de pêche sur la Touvre, à l'invitation du Seigneur de Terrière et de Fissac, et qu'il y pêche force truites et anguilles, il y tue même plusieurs cygnes.

Rivière d'abondance

« La Rivière était couverte de cygnes, parée de truites et bardée d'anguilles et d'écrevisses. » Élie Vinet, humaniste, contemporain de François I^{er}.

La Touvre a gardé pendant longtemps cette renommée de « rivière d'abondance », où les prises sensationnelles (quantité et qualité réunies) n'avaient de cesse d'alimenter les joies et satisfactions des pêcheurs. La pêche a fait vivre pendant des siècles, non seulement les riverains, mais aussi des pêcheurs professionnels qui vendaient les poissons sur place ou qui allaient les porter sur les foires et marchés des environs.

Les bourgeois d'Angoulême régalaient souvent leurs invités d'anguilles, et surtout des fameuses truites saumonées de la Touvre que venaient chercher leurs valets chez les pêcheurs qui les gardaient toute l'année dans leurs réservoirs à poissons.

Les essacs

Filets, nasses et toutes sortes de lignes étaient utilisés par les pêcheurs. Mais la particularité de la pêche sur la Touvre fut les essacs, qui ont remplacé les gords en bois formés de deux rangs de perches convergents avec un verveux (filet en entonnoir) au sommet de l'angle.

L'essac était une construction en pierre sèche bordée de deux grosses pierres, sur lesquelles s'accrochaient les anguillards (une nasse) que l'on relevait avec un treuil. Des essacs doubles permettaient de pêcher des anguilles bien sûr, mais aussi des quantités de truites.

Les propriétaires d'essacs étaient très chatouilleux sur le problème, non pas de l'abondance, mais du niveau de l'eau. Par conséquent ils étaient en perpétuelle



Exemple d'essac.



Un gardoire, ou coffre à poissons, à Touvre.



Initiation au lancer.

dispute avec les meuniers et papetiers des bords de la Touvre. Le XIX^e siècle clarifia un peu les choses, mais il y eut toujours et quand même de sévères querelles. (.../...) En 1939 un décret interdit la pêche aux engins entraînant la ruine de ces essacs, du fait de l'absence d'entretien. Depuis quelques années, certains de ces éléments si caractéristiques de la Touvre sont remontés par l'association des pêcheurs « La Truite Saumonée ».

Et aujourd'hui ?

Qu'est-il advenu de tout cela ? D'années en années, le poisson se faisant de plus en plus rare, les pêcheurs professionnels ont disparu

et il ne reste plus que des pêcheurs amateurs. Même s'il n'y a plus l'affluence d'autrefois à l'ouverture de la pêche, la rivière reste renommée, notamment pour les pêcheurs à la mouche, et l'on vient parfois de loin pour les beaux yeux de la « grassette ». D'autre part, pour permettre le contentement de tous et pour limiter la pression de pêche sur la truite fario, des truites arc-en-ciel (alevins et adultes) sont lâchées. Il convient de préciser que ces truites d'élevage ne se reproduisent pas sur la Touvre et qu'elles ne peuvent s'hybrider avec la truite fario sauvage.

Sources :

- M. Soulard « Mille ans d'activités sur la Touvre » dans « Les cahiers d'histoire de Ruelle », janvier 1983
- A. Nogues « La Touvre et ses pêcheurs »

Poème

« ...
Ouvre ses merveilles si rares,
Il est si riche de poissons
Que ses pêcheurs les plus avarés
En manquent moins que d'hameçons ;
Des truites qui nagent sous l'ombre
Que sans autre artifice humain
Les moins rusés dès leurs nacelles
Choisissent des yeux les plus belles
Et les vont prendre de la main... »

Mathurin Régnier
« La Touvre », 1631





Fête des canoës des rivières et de la Touvre le 18 septembre prochain

A l'occasion des journées du patrimoine, le comité départemental de canoë kayak de la Charente, en collaboration avec diverses associations locales, organise une grande journée autour du canoë, de la Touvre et des rivières en général. Cette manifestation se déroulera la journée du **18 septembre 2005** (restauration possible sur place). Il y en aura pour tous les goûts : descentes de la Touvre en canoë, animations et conférences pour découvrir le patrimoine historique de la rivière, présentation de la faune, de la flore, des différents acteurs du milieu, initiation à la pêche à la mouche, expositions de bateaux...

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le club de canoë de Gond-Pontouvre au 05 45 69 35 45, Corinne au 05 45 20 36 67 ou le S.I.A.H.P.



La Volante Angoumoisine

Ce club de pêche à la mouche rassemble tous les quinze jours des passionnés de milieux aquatiques et de la pêche au fouet. Les activités se partagent entre des animations en salle au local de réunion de la mairie de Gond-Pontouvre (montage d'artificielles, soirées-débats, diaporamas...) et des sorties sur le terrain ((sorties pêches, initiation au lancer, descente en canoë de la Touvre, nettoyage de la rivière...). Vous trouverez le calendrier des activités de l'association dans différents magasins de pêche (zone commerciale des Champniers, boulevard Besson Bey), ainsi qu'à la Fédération et à la mairie de Gond-Pontouvre.
Matthieu Charneau
Tél. : 06 81 08 86 81

Avis à la population !

Recherche embarcations

A l'occasion de cette fête du 18 septembre, nous sommes à la recherche de quelques gréements à exposer (récents ou vieux, même s'ils ne sont pas en état de naviguer) ou de photos sur ce thème, afin de compléter les quelques modèles déjà disponibles.

Pour tous renseignements, contactez Joël Gazeau, animateur départemental, service départemental de la vie associative, Conseil Général de la Charente au 05 45 90 74 23.

Cherche objets ou documents historiques relatifs à la Touvre

Toujours dans le cadre de la journée des canoës et de la Touvre, et afin de compléter la collection du S.I.A.H.P., nous sommes à la recherche de documents (textes anciens, photos...) ou d'objets témoignant de la vie quotidienne d'autrefois en bordure de la rivière (engins de pêches, outils divers...).

Si vous pensez pouvoir nous aider, merci de contacter le S.I.A.H.P.

La meilleure façon de découvrir les charmes de la Touvre : le canoë...

Comme chaque année, les clubs de Gond-Pontouvre et de Ruelle-sur-Touvre seront ouverts durant la période estivale pour proposer des descentes de la Touvre. Plusieurs prestations, selon votre niveau et vos envies, sont proposées : descentes libres ou accompagnées, en groupe, initiation, « descente plus »...

- > Club de Gond-Pontouvre du 1^{er} au 15 juillet, puis du 1^{er} au 31 août, contacter Mathieu, le moniteur du club au 05 45 69 35 45.
- > Club de canoë de Ruelle-sur-Touvre, contacter Patrick Queriaud au 05 45 65 48 66.



Les questions des riverains

Je suis « ennuyé » par des ragondins et des rats musqués qui creusent des terriers dans ma berge et mangent mes légumes. Que puis-je faire ?

Les ragondins et rats musqués sont effectivement très présents sur la Touvre. D'origine américaine, ces animaux n'ont pas de réel prédateur dans nos contrées, ce qui explique leur population élevée. Vous pouvez contacter le F.D.G.D.E.C. qui pourra vous prêter des cages-pièges d'utilisation simple et vous assister dans vos actions de piégeage. Depuis 2001, une trentaine de riverains de la Touvre piège au niveau de leur jardin, ce qui a permis de juguler quelque peu la population de ces rongeurs aquatiques.

Contact : FDGEC, Cité Administrative – 16017 Angoulême Cedex – 05 45 20 53 61

Faites-nous part de vos remarques sur le S.I.A.H.P. de la Touvre et le bulletin la Touvre en nous contactant :
S.I.A.H.P. de la Touvre – 89, rue Pasteur
16160 Gond-Pontouvre
Tél/fax : 05 45 38 16 71
siahp.touvre@wanadoo.fr

A VOS AGENDAS

Début Octobre

Comme chaque année, les associations de pêcheurs « La Truite Saumonée » et « La Volante Angoumoisine » consacreront plusieurs week-ends cet automne à la réalisation de petits travaux d'entretien et d'aménagement de la rivière (remontage d'essacs, création de passes à poissons). Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à leur prêter main forte, bonne humeur et convivialité seront au rendez-vous.
Contact : M. Savineau A.A.P.P.M.A.
« La Truite Saumonée »
Tél. : 05 45 61 32 77

Ce journal a été réalisé grâce à la participation de :



La Touvre est un semestriel édité par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Touvre
89, rue Pasteur 16160 Gond Pontouvre - tél : 05 45 38 16 71 - siahp.touvre@wanadoo.fr

Directeur de la Publication : Daniel Opic. Conception-Réalisation : www.aggelos.fr Impression : Sedel
Dépôt légal à parution. ISSN 1638-7554.

